



COMMUNIQUE DE PRESSE

Le SNETAA-eiL est contre toute forme de masterisation pour les PLP et ne se résoudra à aucun amalgame

Le SNETAA-eiL s'est toujours opposé aux choix gouvernementaux ou d'organisations syndicales de la masterisation pour le recrutement des professeurs.

Il n'a jamais, dans ses mandats, revendiqué un recrutement de professeurs au niveau de la maîtrise (Bac +4) ni même au niveau du master 2 (Bac +5).

Il s'est gardé de rentrer dans des discussions qui casseraient l'unité du corps des PLP et opposeraient enseignement général à enseignement professionnel.

D'autant plus que la précarité de l'enseignement est criante dans la voie professionnelle : 75% des contractuels du Second Degré sont sur des postes de PLP en particulier dans les disciplines professionnelles.

Notre revendication première est d'augmenter considérablement les places aux concours de PLP, de rééquilibrer les recrutements entre disciplines générales et disciplines professionnelles et de garantir l'unicité du corps par leur statut consolidé en 2001 (18 heures pour tous sans annualisation ni globalisation, mais avec harmonisation des conditions de travail).

Notre appel est un appel simple :

- augmenter le nombre de PLP recrutés,
- ouvrir des concours et des examens professionnels dans la voie professionnelle pour les contractuels
- lutter contre la précarité.

Le SNETAA-eiL refuse « la masterisation » qui est un piège destructeur qui ne répondra ni à l'attente des collègues ni à l'avenir du système éducatif, ni aux besoins des jeunes.

Il ne peut se mobiliser le 15 décembre sur la plate-forme proposée : il n'y a pour nous pas à se mobiliser « pour une bonne masterisation » mais contre toutes formes de masterisation.

Le SNETAA-eiL appelle à l'unité la plus large pour combattre la précarisation de nos métiers et les réformes aux objectifs destructeurs pour les personnels et leur statut de fonctionnaire.

Ni « bonne » ni « mauvaise » masterisation !
Agissons pour des recrutements à la hauteur des défis que l'école Républicaine a à relever !

Les conditions ne sont pas remplies pour mobiliser les collègues le 15 décembre.

L'action doit construire des mobilisations pour lutter contre la précarisation de nos métiers, pour défendre les contractuels, pour réussir une réforme de la voie professionnelle.